

LA GAZETTE

www.puysaintandre.fr

#42

MAI 2022

PUY SAINT ANDRÉ

CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERREFEU CLOS DU VAS

LOI CLIMAT & RÉSILIENCE

ÇA CHANGE QUOI DANS NOS VIES ?

DÉCRYPTAGE DU VOLET SUR
L'ARTIFICIALISATION DES SOLS (P.4)



#FAIRE-ENSEMBLE



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ

EDITO



Le 42^e numéro de la Gazette municipale vous invite à découvrir les principaux sujets qui ont animé la vie de la collectivité - ses agents, ses élus et ses habitants - au cours des 6 derniers mois.

L'hiver a été intense, pour tous ; inversement proportionnel aux chutes de neige. Retrouver une fréquentation quasi normale du domaine skiable, grâce notamment aux efforts déployés par les équipes techniques de Serre-Chevalier Vallée, nous a rendu le sourire. Les moniteurs de ski de Puy Saint André ont tenu à en témoigner.

Ces bons résultats ont un impact réel sur les finances de la commune, et ce d'autant plus depuis que le calcul de la Taxe Loi Montagne a été corrigé.

Des sourires, et l'énergie qu'ils procurent, il en faudra pour répondre aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Impossible de rester passifs devant les alertes que nous lancent les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Chaque commune, aussi petite soit elle, détient une part des solutions à mettre en œuvre de toute urgence. Puy Saint André est engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique et la sobriété. L'équipe municipale a fait le choix de continuer dans cette direction. En ligne de mire, la réduction des consommations énergétiques de la « nouvelle » mairie, de la salle des associations et de la Kimpina. Nous avons engagé une analyse énergétique globale avec l'appui du SyME 05 (Syndicat pour la Maîtrise de l'Energie). Le Syme 05 va nous accompagner vers la mise en conformité de notre réseau d'éclairage public qui doit obligatoirement passer en LED en 2026. La hausse des tarifs de l'énergie a déjà un impact sur les finances communales. Nous étudions la proposition de participer à un groupement d'achat à l'échelle régionale, toujours avec le Syme 05.

Egalement dans ce numéro, la suite des aventures de la démarche de programmation urbaine qui a souffert d'un manque de compréhension à cette phase, mais qui réussit à faire émerger des orientations claires et communes, à l'exception du Chef-lieu. Plus de 120 personnes ont participé à la dernière enquête. Sans dévoiler ici ses résultats, de beaux projets devraient voir le jour, petits aménagements pour la plupart, à l'échelle de la collectivité, pour améliorer le confort des déplacements des piétons à l'intérieur des hameaux tout en préservant le nombre de places de stationnement, thème qui a cristallisé les plus grandes inquiétudes...

Au Clos du Vas, l'aménagement d'une aire de jeu conviviale a fait l'unanimité même si ses contours restent à définir.

CONVIVIALITE, ÉNERGIE, ET SOURIRES

Convivialité, énergie, et sourires avaient bien rendez-vous au carnaval de Puy Saint André, grâce aux bénévoles du comité des fêtes des Frairies. L'équipe a déployé tous ses talents pour nous rassembler à Pierrefeu avec bonheur ! Sans oublier le premier stage de cirque animé par Gill Schneider, un habitant du Villaret, et tous les événements qui sont aussi à l'honneur dans cette nouvelle édition.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Estelle Arnaud, Maire de Puy Saint-André

**PUY SAINT-ANDRÉ
EN PRATIQUE**
CONTACT ET HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC

Le Village
05100 Puy Saint André
—
T. 04 92 20 24 26
mairie@puy-saint-andre.fr
Lundi > 9 à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h

ÉTAT
CIVIL

DÉCÈS

- Mme FAURE-BRAC Jacqueline,
Elisa épouse BESSE décédée le 01/03/2022
- M. GELY Gilbert, Marcel décédé le 20/02/2022
- M. HERMITTE Bernard, Augustin décédé le 20/03/2022
- M. BARNEAUD-ROUSSET Jean Gabriel décédé le 22/04/2022



HERMITTE Bernard

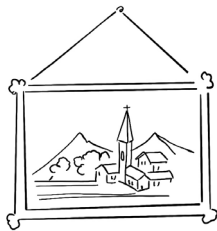
**FRANCE
SERVICES**



Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h30 à 11h30.
Sur rdv, prise de rdv au 04 92 45 45 85.
Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu 2 ordinateurs :
un pour l'agent France Services et un pour le particulier.
Agents formés par les partenaires représentés dans
l'espace France Services.

HORAIRES DE FS À BRIANÇON :
> Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30
> Mardi 14h-16h30
> Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30
> Jeudi 9h-12h45
> Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

CADRE DE VIE



BRÛLAGE COMPOSTAGE BROYAGE

AGISSONS ENSEMBLE POUR RÉDUIRE LE TRANSPORTS DES DÉCHETS

Deux composteurs collectifs à Puy Saint André

En partenariat avec la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), deux composteurs collectifs sont ou vont être installés dans le village :

- Un au Chef-Lieu à l'intersection de la route principale et de la route du Villaret, à côté des molochs, déjà en service,
- Un au Clos du Vas à côté de l'abribus du bas (en face des molochs)
- D'autres seront envisagés en fonction de l'utilisation des premiers à Pierrefeu et à Puy Chalvin.

Ces composteurs permettent de valoriser vos déchets végétaux et de récupérer le compost mûr afin d'amender naturellement vos jardins potagers ou vos plantes. Ils participent aussi à la réduction de nos déchets. En 2025, il sera interdit de mettre nos déchets verts et déchets alimentaires recyclables dans la poubelle classique.

Un broyeur à végétaux partagé

Toujours avec le soutien de la CCB, un broyeur à végétaux sera proposé 2 fois par an, au printemps et à l'automne, (au chef-lieu dans un premier temps) dès juin 2022. Nous étendrons le processus aux autres hameaux en fonction des besoins ressentis.

Les résidents de Puy Chalvin du Chef-Lieu et du Villaret sont invités à venir déposer leurs branchages sur une période de 3 semaines (du 10 Juin au 3 juillet) dans le virage à la sortie du Chef-Lieu vers Puy Chalvin (une zone de dépôt sera délimitée par de la rubalise). Les services techniques s'occuperont de broyer les branchages accumulés durant la première semaine de juillet. Le broyat sera récupérable et utilisable gratuitement comme paillage pour vos plantations et vos jardins. Il va de soi qu'en dehors de cette période, tout dépôt est interdit !

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit

La combustion à l'air libre des déchets verts dégage des composés cancérigènes, comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les dioxines et les furanes. Brûler dans son jardin un tas de 50 kg de végétaux émet autant de particules fines qu'une voiture à essence qui parcourt 14 000 km.

Le code de l'environnement a interdit le brûlage (art L541-21-1). Ces dispositions ont été précisées dans une circulaire ministérielle du 18/11/2011 et figurent dans les règlements sanitaires départementaux pris par les préfets. L'amende prévue est de 3^{ème} catégorie, soit 450€.



Le compostage, que vous êtes déjà nombreux à pratiquer, et le broyage des déchets verts plus volumineux sont deux dispositifs complémentaires qui doivent nous permettre de les gérer de manière responsable et respectueuse de notre environnement naturel. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour lutter contre le réchauffement climatique, réduire notre empreinte carbone et diminuer les effets délétères sur notre santé.

POURQUOI FAUT-IL RESPECTER LES PARCELLES AGRICOLES ?

Explications proposées par Camille et Thierry CHOLLET, de La Ferme de l'Espérance à Puy Chalvin

① Qu'est-ce que la PAC (Politique Agricole Commune)?

La PAC a été créée par l'Union Européenne. Tous les pays de l'UE bénéficient de la PAC. Elle sert à aider et soutenir financièrement les agriculteurs. Si cette aide n'existait pas, il faudrait au minimum doubler (voire plus) les prix de vente pour espérer s'en sortir. IMPOSSIBLE ! Sans elle, TOUS LES AGRICULTEURS seraient faillite.

② Comment percevoir ces aides ?

Toutes les années, il faut déclarer le nombre d'animaux et la surface des parcelles. Pour les surfaces il faut déclarer: le type de culture, le Bio (pas d'aides), le prorata

③ Qu'est-ce que le prorata ?

Le prorata consiste à enlever des surfaces déclarées, tout ce qui n'est pas exploitable : chemins cadastrés et non-cadastrés (chemins faits par les randonneurs, les vététistes et qui parfois ne respectent pas les clôtures et les panneaux d'interdiction), les arbres, les buissons, les rochers, les tas de pierres, l'emplacement du départ des parapentistes.

Nous avons donc 60 ha pour l'exploitation que nous louons, 15 ha sont enlevés à cause de ces proratas, 15 ha non aidés, et donc une aide de la PAC calculée sur 45 ha !

④ Quelles sont les conséquences ?

Ces 15 ha impossibles à exploiter, pourtant bien loués, génèrent : une perte d'alimentation pour nos animaux car après les passages incessants et à l'année (marcheurs, vélos) l'herbe ne pousse plus. C'est fini !

Il faudrait labourer, herser, semer et respecter la nature pour qu'elle repousse. Une réelle perte de revenus.

⑤ Pourquoi nous tenons à vous interpeller ?

Nous souhaiterions faire comprendre à tous ceux : qui nous rient au nez, qui enlèvent les clôtures, passent au milieu de nos animaux, parfois avec des chiens qui créent panique dans le troupeau et provoquent des pertes de lait, des décès des animaux aussi ! enlèvent nos pancartes explicatives ou d'interdiction...que leurs actes ont des conséquences sur nos animaux et les revenus de notre famille. Qui dit moins d'herbe dit encore achat de foin en plus !

Pensez que vous n'êtes pas seul à passer par là, à voler là ! Ne dites pas : « Oh ! pour une fois ! », car vous êtes nombreux à vous le dire. Pensez plutôt : « Et si tout ce même monde passait dans mon jardin ! ».

C'est la même chose, ces 60 ha agricoles nourrissent nos animaux théoriquement !

Merci à vous de prendre le temps d'y repenser et d'acquiescer les bons gestes !!

Camille et Thierry CHOLLET
et nos 150 chèvres, 2 chevaux, 1 vache et 10 génisses

COMMISSION

FAIRE



ENSEMBLE



LUNDI DE PAQUES : LES "CROQUEURS DE POMMES"



Daniel BOHN et PIERRE LETZ arrivent devant la Mairie avec leur camionnette où se trouvent les 30 pommiers à planter dans nos vergers ainsi que le matériel destiné à nous initier à la greffe des fruitiers.

Réunis à la salle polyvalente nous sommes bien vite captivés par leurs connaissances et leur habileté manuelle dont voici un aperçu

« POURQUOI LA GREFFE ?

Si on se contentait de replanter les noyaux ou les pépins d'un arbre on aurait une chance sur dix mille de retrouver la même variété et par ailleurs les arbres ne peuvent pas se bouturer, alors on greffe pour multiplier, rajeunir, améliorer les fruitiers »

COMMENT ON GREFFE ?

En soudant un rameau sélectionné appelé greffon (qui est une pousse de l'année précédente) sur un porte greffe où se trouvent les racines. La soudure se fait au niveau du « cambium » la partie verte se situant juste sous l'écorce où se multiplient les cellules responsables du développement.

PLUSIEURS TECHNIQUES SONT UTILISÉES, DANIEL ET PIERRE NOUS MONTRENT :

- la greffe anglaise simple
- la greffe anglaise compliquée
- la greffe en couronne
- la greffe en écusson



Ils initient les volontaires à la greffe anglaise puis nous nous dirigeons vers le VERGER DU SERRE où après un pique nique partagé, nos CROQUEURS sélectionnent 3 pommiers et nous aident à les planter puis ils procèdent à un examen minutieux des fruitiers mis en place en 2021, donnent quelques coups de sécateur ainsi que de précieux conseils. Cette journée pleine de soleil, de partage et d'apprentissage s'achève à 17 heures. Il ne nous reste plus qu'à planter les 27 autres pommiers et dès le printemps prochain à manier le greffoir... avec précaution bien sûr !!!

Suzanne Goudet

COMMISSION

TRANSITION

ÉCOLOGIQUE



CLIMAT :
ÇA CHAUFFE !

Le temps file... et nous n'avons plus que 3 ans pour prendre des décisions radicales afin de lutter contre la crise climatique. C'est le GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) qui nous l'annonce. Après cette annonce, le secrétaire général de l'ONU ajoute que l'abdication des états est criminelle. Même l'état français a été condamné pour inaction climatique...

LA QUESTION QUE CHACUN SE POSE EST LA SUIVANTE : QUEL EST MON POUVOIR D'AGIR ?

A titre individuel beaucoup de citoyens ont changé leurs pratiques concernant la gestion des déchets, le gaspillage, les économies d'énergie...

La communauté de communes associée à celle du Guillevois Queyras et celle du Pays des Ecrins a mis en œuvre le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) à l'échelle du Pays Grand Briançonnais.

Les objectifs très ambitieux d'une baisse de 20% des consommations énergétiques, de 40 % de la production de CO2 et d'une production de 75% en énergies renouvelables de nos consommations, sont mis en œuvre. La commune de Puy Saint André a contribué fortement à ces enjeux ces dernières années en réhabilitant les bâtiments publics, en éteignant l'éclairage public (comme 24 des 36 communes du territoire), en plantant 25.000 arbres dans la réserve des Partias, en étant initiatrice de la SEVE qui avec ses 20 centrales photovoltaïques produit 3 fois la consommation des habitants de notre commune ...

Comme l'ensemble des communes du territoire, nous allons continuer le chemin en mettant tout en œuvre pour permettre aux citoyens de changer de pratiques et de répondre aux enjeux. Le logement, l'énergie, la mobilité, les circuits courts, l'agriculture, la biodiversité, l'artificialisation des sols, les déchets... sont des défis qui nécessitent l'engagement de chacun d'entre nous. A chacun de faire sa part pour limiter la crise climatique.

Pierre Leroy

AU FIL DE L'EAU, LES DERNIÈRES NOUVELLES ...

TOUT D'ABORD, UN BILAN RAPIDE :

Rappelons-nous que nous devons limiter les prélèvements dans le milieu naturel afin de diminuer la taxe sur ce poste.

En 2020, nous avons payé 9600€ de taxe pour 236 238 m³ déclarés.

En 2021, avec les efforts de gestion des prélèvements nous avons déclaré 128 971 m³, ce qui devrait ramener la taxe aux alentours de 5500€ (pas encore reçue ce jour). Pour 2022, nous estimons un prélèvement de l'ordre de 100 000 m³ pour l'année. Malheureusement nous sommes arrivés à la limite du possible dans l'état actuel du réseau.

En voici les explications :

En 2021 la commune a consommé 28 455 m³ (relevés des compteurs individuels) auxquels s'ajoutent 39 165 m³ de fuites soit un total de 67 620 m³. Par rapport au prélèvement prévu, il reste une marge de 32 000 m³ qui peut paraître un peu élevée. L'état du réseau et des ouvrages n'incitent pas à une diminution supplémentaire qui pourrait, en cas d'accident, provoquer une rupture d'alimentation.

En conclusion, le point important est de réparer les fuites pour les ramener à un niveau acceptable. C'est seulement à ce titre que nous pourrions encore diminuer le prélèvement pour l'abaisser aux environs de 70000 m³, ce qui permettrait de réduire encore la taxe. Nous nous sommes fixé un objectif de 3000 € maximum de taxe.

Le plan 2022 – 2023

1 - La refonte du schéma directeur d'eau potable le dernier datant de 2007 est obsolète (à refaire tous les 10 ans). C'est le passage obligatoire pour obtenir le maximum de subventions pour la recherche et la réparation des fuites.

2 - Recherche et réparation des fuites

Nous avons anticipé les résultats du schéma directeur en commençant à poser des compteurs et des vannes de sectionnement (où elles manquent) afin de détecter au mieux les secteurs fuyards. Deux postes ont été installés en novembre dernier, trois autres le seront en juin.

Pour mémoire, les positionnements sont les suivants :

Pour Clos de Vas – Pierrefeu : Antenne impasse du Montbrison, antenne « total Clos du Vas », antenne Gagnières.

Pour le village : Antenne Villaret, antenne route de Puy Chalvin.

La logique maintenant veut que l'on attende les conclusions du schéma directeur (fin 2022) avant d'entamer dès 2023 le reste de la sectorisation, la détection et la réparation des fuites ainsi que le changement de la canalisation en fibrociment du Clos du Vas (dernier délai mi 2024 pour la réalisation).

Enfin, pour terminer, nous avons réalisé une relève des compteurs individuels le 02 mai pour une facturation intermédiaire qui sera donc basée sur votre consommation réelle

Pour toutes questions sur le réseau et son exploitation la Mairie reste à votre disposition, rendez vous à prendre auprès du secrétariat.

Michel Camus



LA GAZETTE VOUS ATTEND !



Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend !
Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître au printemps.
Véro, Suzy, Estelle

ERRATUM :

Dans la dernière gazette en page 9 il faut remplacer :
"extrait de Un de Puy St André de Maurice Barnéoud-Ferret" par
"Paroles du père de Gérard Barnéoud"

SOLUTIONS MOTS CROISÉS GAZETTE N° 4/MAI 2022

HORIZONTALEMENT

- I L'Espérance
- II Epigone. Enfe
- III Ys. An. Re
- IV Riomaggiore
- V Elu. Nur. Zut
- VI Tom. Geologie
- VII TNS. Essuient
- VIII Hélas. QR
- IX Dol. Repu. Jr.
- X Ceuse. Redon
- XI Oc. Ostie. Anu
- XII Quintessence

VERTICALEMENT

- 1 L'Eyrette. Coq
- 2 Epsilon. Déçu
- 3 Si. Oumshou
- 4 PGHM. Elson
- 5 EO. Angel. Est
- 6 RN. Guesar. Te
- 7 Ae. Grosse. IS
- 8 Ai. LU. Près
- 9 Cénozoïque
- 10 En. Ruger. Dan
- 11 Fretin. Jonc
- 12 Née. Eternue



LE SYMÉNERGIE 05

Un partenaire pour répondre aux enjeux du Plan Climat Air Énergie Territorial

Créé le 1^{er} janvier 2012, le SyMÉnergie05 est un syndicat de communes à vocation multiple regroupant toutes les communes du Département des Hautes-Alpes excepté BRIANCON, GAP et SAINT MARTIN DE QUEYRIERES. Cette collectivité représente l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité qui administre et organise cette compétence dans un objectif de service public aux usagers. Le SyMÉnergie05 a délégué sous forme de concession la gestion de ce service à deux entités : Enedis qui exploite et entretient au quotidien les réseaux électriques et à EDF qui a obligation de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente. Afin d'intégrer une logique publique cohérente dans la mise en œuvre de la transition énergétique, le SyMÉnergie05 propose de mutualiser ses compétences et de mettre à disposition les outils développés pour ses propres besoins dans la connaissance des données cartographiques et d'exploitation des systèmes.

Le syndicat propose à ses adhérents de bénéficier, à leur demande, d'une gamme de services pour la Transition Énergétique. Cette gamme de services consiste à accompagner les collectivités dans l'analyse énergétique, faciliter la connaissance énergétique pour réaliser des audits, suivre l'exploitation et l'entretien des ouvrages et réseaux, réaliser des opérations de rénovation thermique, accompagner l'autoconsommation individuelle, être personne morale organisatrice de l'autoconsommation collective, proposer le tiers financement et le suivi technique de tous systèmes bâtiments, centrales de production (chaleur, électricité, ...), éclairage public et infrastructure de mobilité électrique.

La Commune de Puy Saint André souhaite étudier le potentiel d'économie d'énergie sur certains bâtiments publics de son territoire et mettre en œuvre une analyse énergétique générale intégrant développement urbanistique, rénovation thermique, mobilité décarbonée, et production d'énergie renouvelable.

La Commune souhaite développer cette analyse en partenariat avec le SyMÉnergie05 qui dispose des compétences et d'une stratégie publique pour mener conjointement des études prospectives pour apprécier la pertinence des projets sous forme de schéma directeur multi-usages et multi- énergies.

+ d'infos sur
<https://www.syme05.fr>

BUDGET PARTICIPATIF : DEUXIÈME SAISON !!



Tout comme l'an dernier, une partie du budget d'investissement voté en conseil municipal le 07 Avril 2022 sera réservée aux projets que vous souhaitez développer. C'est pour l'équipe municipale une nouvelle occasion d'associer les habitants à la construction de leur commune ; un outil d'apprentissage de la citoyenneté.

Nous renouvelons notre appel à candidature destiné à tous les résidents de la commune qui peuvent déposer un projet à titre individuel ou collectif d'un montant maximum de 5 000 € par projet.

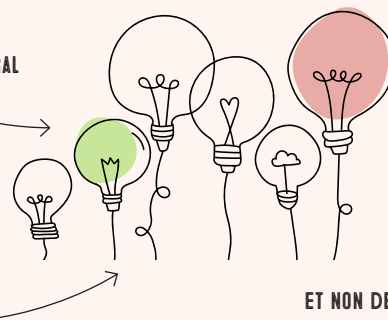
Ceux qui seront évalués recevables et réalisables seront soumis au vote des habitants. Les lauréats pourront ensuite passer à la phase de réalisation.

POUR ÊTRE RECEVABLE, UN PROJET DOIT :

RÉPONDRE
À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ENTRER
DANS LE CHAMP
DE COMPÉTENCE
DE LA COMMUNE

REPRÉSENTER
UNE DÉPENSE
D'INVESTISSEMENT
ET NON DE FONCTIONNEMENT.



Pour être réalisable, il devra être analysé par les services techniques administratifs et financiers de la commune. Une commission composée d'élus et d'agents pourra accompagner les porteurs de projets et faciliter leurs démarches. En novembre vous pourrez voter pour vos projets préférés.

**Nous avons tous en nous une idée
pour enrichir le « vivre ensemble » :
le budget participatif vous offre une chance de la faire germer.**

Infos complémentaires sur puy saint andre.fr

TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DU BUDGET PARTICIPATIF SONT DISPONIBLES SUR LE SITE
www.puysaintandre.fr, à la bibliothèque ou encore à la Mairie.

Vous pouvez poser toutes vos questions en écrivant sur l'adresse : mairie@puysaintandre.fr
Vos élus référents sont : Estelle ARNAUD, Véronique JALADE, Basile BUISSON et Bertrand POINSONNET.

LE SAVEZ-VOUS



LES MINES

HISTOIRE

DE PUY SAINT ANDRÉ

X: Ensemble des 4 concessions de St André, Combarine, Cognac et Chamandrie (Sud). A.C. P.S.A.

L'hiver, la température dans les maisons n'était autrefois guère plus élevée que celle de l'extérieur. Les poêles n'existaient pas et seule une cheminée était essentiellement utilisée pour la cuisson des aliments. Par économie de chauffage, les habitants occupaient la majeure partie de leur temps dans la tiédeur des étables, affairés à des menus travaux et à compléter l'enseignement donné par l'instituteur aux enfants. L'autorisation des coupes de bois dans le communal se limitait à la nécessité de constructions ou de reconstructions et il n'était guère possible de se procurer du bois en dehors des taillis de leurs parcelles propres. Les forêts faisaient l'objet d'une surveillance particulière des gardes champêtres et les délits taxés. Peu de bois était attribué pour le chauffage.

Des découvertes de gisement d'anthracite dans le Briançonnais encouragèrent plusieurs habitants de Puy-St-André à partir à la recherche de terrains carbonifères sur la commune. Plusieurs demandes d'autorisation de fouilles verront le jour dont la première en 1825 pour des recherches à proximité du **Ruisseau La Combe**. Plusieurs autres coups de pioche furent donnés dans différents endroits sans connaître de réel succès avant de trouver un gisement prometteur au Fossa. Par ordonnance du roi en 1837, une concession fut attribuée à deux habitants auxquels s'adjoignirent 26 autres pour l'exploitation de cette mine dans l'intérêt général des habitants de la commune. En 1849, une autre concession fut attribuée à Jean André Barneoud Chapelier, l'autorisant à faire des fouilles à Plate de Rocher Brun pour une mine à laquelle il y voit un mélange d'or et de cuivre. Il finira par abandonner ce secteur pour effectuer d'autres tentatives et creuser plus profondément au Fanjas. Il n'en sortit aucun minéral et la municipalité finit par lui interdire cette exploitation en raison de la quantité de remblais qu'il étalait à l'extérieur. Ce trou de mine était encore visible il y a une vingtaine d'années en arrière et cette partie du pâturage fut dénommée Pra la Mina.

La mine du Fossa prit de l'importance, et son exploitation permit de satisfaire la population de Puy-St-André et lui apporter un peu de confort. Le travail de ces apprentis mineurs inexpérimentés ne suivait aucune règle de sécurité et on fit appel à Mr le garde mine pour y mettre de l'ordre. Les concessionnaires devaient s'acquitter d'une redevance de 50 F et avaient obligation de vendre le minéral aux habitants de la commune à un prix modéré et à la portée de tous, fixé à 0,40 F maximum le quintal métrique. Il leur était interdit d'en exporter en dehors, mais pouvaient le vendre sur place aux «étrangers» à 0,60 F minimum. Le montant de la redevance fut très rapidement supprimé pour permettre de diminuer le prix aux habitants de la commune. Le volume extrait était inscrit sur un registre, comptabilisé et contrôlé. Cette exploitation se fit à deux époques différentes, à savoir : extraction de 900 quintaux métriques du 15 novembre au 31 décembre, et 900 autres du 1^{er} mars au 15 avril. Entre ces dates, les exploitants devaient remettre les clés de la mine au maire. Ce gisement sera très vite épuisé avec l'abandon de la mine début 1856.

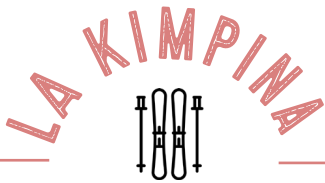
La disparition de recours à ce combustible incita la municipalité à accorder des autorisations de fouilles en bordure du Ruisseau la Combe. Un petit gisement y fut découvert et exploité. Les recherches furent encouragées et une nouvelle mine fut creusée au **Fossa d'en haut**, puis une autre au **Marguillat**. Dans cette période des demandes affluèrent et pratiquement toutes furent accordées avec espoir de découvrir en abondance suffisante le précieux combustible ou tout autre minéral. Le territoire communal fut piqueté de toute part jusque dans les zones les plus reculées. C'est le secteur du Fossa qui fut le plus sollicité et les terrils y sont nombreux avec des mines abandonnées après seulement quelques années d'extraction. Les recherches finirent par être fructueuses au **Fossa d'en bas** et la municipalité accorda deux concessions que se partagèrent quelques habitants de la commune. La puissance de ces gisements leur permettait d'y travailler toute l'année. Les deux mines distantes seulement d'environ 50 mètres se trouvaient sur deux niveaux différents. Ceux de la mine supérieure avaient un filon que ceux du dessous ont cherché à récupérer en creusant vers le haut. Un jour ils se sont rencontrés, des heurts s'en sont suivis et pour trancher leur différend, ils ont fait appel à M. Roustand, ingénieur des mines de Combarine. La production de la mine supérieure était nettement plus importante avec plus de 300 tonnes d'extraction par mois, qu'ils vendaient aux Charbonnages du Sud-Est, à la Société des Mines de Carvin, et aux Mines du Freyssinet. Parmi leurs prestations, ils avaient à fournir gratuitement le charbon pour les écoles, environ 2 tonnes à l'armée, et le vendre à prix réduit aux habitants de la commune.

Les mines nécessitaient une forte consommation de bois. La commune leur vendait une coupe à prix réduit mais ils étaient obligés par ailleurs d'en acheter.

Le roulage intérieur était assuré dans un premier temps par des brouettes de capacité d'environ 50 kg de charbon. Ce charbon était ensuite transporté au moyen de traîneaux jusqu'à un accès carrossable. Les brouettes cèderont ensuite leur place à des wagonnets montés sur rails. Les camions étaient chargés à la pelle, puis des goulottes en acier accrochées les unes aux autres permirent de faire glisser le combustible directement dans la benne du camion stationné plus bas en bordure de route. Les boulets étaient fabriqués avec de la poussière de charbon, derrière les cités de la gare. Les grésilles et la poussière de charbon étaient livrés par gros sacs, qui étaient déversés à la cave dans un endroit spécialement aménagé. Le charbon en poudre était mélangé avec de l'eau dans un pétrin, d'où son nom le pétri. Une pelletée de cette pâte était coulée sur un bon lit de braises du poêle grenoblois et quelques trous percés jusqu'à la braise avec le pique-feu permettait de l'aérer et favoriser sa combustion.

L'activité de la mine du **Fossa cessa en 1954**. Le pétri abondamment entreposé dans les caves permit aux habitants de Puy-st-André de se chauffer encore de nombreuses années plus tard avec ce combustible.

Gérard B.



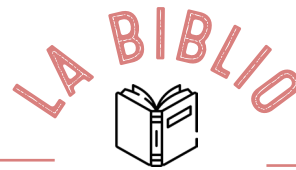
L'hiver à la Kimpina est toujours rythmé par les vacances de Noël et les vacances de février.

A Noël il y a eu comme d'habitude le stage de jeunes adultes. Le thème est choisi auparavant par les religieuses et comprend, entre autres, l'animation religieuse de l'église. Il y a aussi un chaleureux passage à la nouvelle année, mais cette année sans les voisins de la Kimpina à cause des restrictions dues au Covid. Pour les deux semaines des vacances de la zone B nous avons toujours plus de demandes que de disponibilités. Et notre regret est que nous n'ayons jamais de demandes pour les zones A et C. Au total, cet hiver, 56 personnes ont profité du bon air du village. Nous sommes heureux d'avoir pu déclarer que la Kimpina pourrait accueillir des ukrainiens en mars/avril et novembre/ décembre.

Et enfin, un **grand merci** à la commune, propriétaire de la maison, d'avoir installé une très belle porte d'entrée en remplacement de l'ancienne devenue beaucoup trop vétuste.

Nous aimerions étoffer notre équipe d'accueil. Un accueil prend environ 2 heures sauf gros retard imprévu ! Chacun en assure 2 ou 3 par an en binôme.

Hélène Clément



• La Nuit de la Lecture nous a réunis à La Bibliothèque, le samedi 23 Janvier 2022

Nous avons lu et partagé sur le thème de l'Amour dans la littérature et la poésie. Voici un ouvrage parmi ceux partagés :

« Tu, Mio » d'Erri de Luca :

Un été sur une île au large de Naples : le narrateur a seize ans. Il se lie à un marin qui lui apprend la pêche et la vie ainsi qu'à une jeune fille, belle, joyeuse et sombre à la fois.

L'histoire du passé pèse...

C'est le passage à l'âge adulte et un appel à la vie. Beau récit raconté avec délicatesse et sincérité.

• **A l'occasion du Carnaval**, en collaboration avec le Comité des Fêtes, Les Frairies La «Biblio» a proposé des ateliers : coloriages, dessins, masques... Moment de joyeux partage intergénérationnel.

• La navette du Bibliobus nous fera découvrir d'autres ouvrages fin avril et fin Mai.

Au plaisir de vous retrouver bientôt à nos permanences. L'équipe de la Bibliothèque Municipale

Les bénévoles de la Biblio



« VIVE LE PRINTEMPS ! » Dimanche 20 mars c'était le CARNIVAL, sans pluie, sans neige ! C'était super chouette !!!

Organisé par "Les Frairies" et La Bibliothèque Municipale. Nous étions très nombreux déguisés et maquillés entre le Clos du vas et Pierre Feu pour échanger, nous retrouver et brûler les fesses de Caramantran: l'hiver et toutes ses misères.

En fanfare, en chansons et avec beaucoup de crêpes !



NOTEZ BIEN LA PROCHAINE

FÊTE DES FRAIRIES

DIMANCHE 29 MAI

dès le matin, au Clos du Vas :

VIDE GRENIER,
TROC DE PLANTES
ET DE GRAINES

RÉSERVER VOS EMPLACEMENTS
OU PROPOSER VOTRE AIDE AUPRÈS DE
Ginette : 06 79 35 05 76
ou de Micheline : 06 18 36 10 97

QUAND L'ART PREND LES CHEMINS DE TRANSHUMANCE

Les « Transhumances Artistiques » proposent une déambulation d'artistes professionnels sur les territoires. Partant du Ventoux en passant par le Buech, ils s'arrêteront dans le Briançonnais et plus précisément à Puy Saint André. Cette résidence invite des artistes plasticiens professionnels. Ils relèvent de domaines d'expressions environnementales et contemporaines sans limites de pratiques ni de techniques.

Les artistes concevront des œuvres spécialement pour chacun des trois territoires en s'inspirant des :

- **Lieux :** en valorisant leurs caractéristiques environnementales, patrimoniales...
- **Des rencontres avec la population.**
- **Des ateliers participatifs, événements, conférences ...** auront lieu avec différents publics.

Nous vous attendrons nombreux à la découverte d'œuvres artistiques de Land Art sur notre territoire communal cet automne.



Les 20, 21, 22 Avril Gill et Mike (son père) ont encadré le premier stage cirque de PSA.

Grâce au matériel de Mike créateur de l'école CUCICO (Culture-Cirque-Communication) en Dordogne, les enfants du briançonnais ont pu découvrir moult activités circassiennes : jonglerie (balles, diabolo, assiettes chinoises, foulards), équilibre (sur boules, rouleau, monocycle), exercices gymniques (tapis et pyramide humaine) 1h30 le matin pour les petits de 5 à 7 ans et 3H l'après-midi pour les grands de 7 à 12 ans.

Ce fut un temps pour s'amuser, un atelier plutôt que des cours, pas de compétition, juste un petit temps de présentation des découvertes de chacun à la fin de la semaine.

Tous : enfants et parents ont été ravis de cette expérience et attendent avec impatience les prochains apprentissages..

Mike et Gill remercient chaleureusement la mairie de PSA pour la mise à disposition des salles qui a permis ce beau moment.

ECOLE DE SAINT BLAISE

Des projets pédagogiques passionnants au cœur de l'école.

PARMI EUX :

- La Ville de Briançon a engagé un programme de réfection de la cour d'école qui associe les élèves pour le choix des arbres et les travées au sol.
- La classe des CM prépare la parution du premier journal de classe en mai.



ECOLE DU PINET

Une nouvelle année sous le signe de la reprise des activités pour les élèves. Les cycles 1 participent à 3 sorties avec les services du Patrimoine de la ville de Briançon dont une sur la vie quotidienne autrefois en montagne. Les cycles 2 bénéficient de l'accompagnement de la conservatrice de la Réserve des Partias, Anaïs MERDRIGNAC, pour approfondir leurs connaissances de la faune et la flore locale. Une visite sur site est programmée en juin. Les 3e Cycles ont pu concrétiser leur voyage scolaire à Palavas les Flots, reporté deux fois. Enfin, toute l'école s'est engagée dans le programme.

Terracyle pour le recyclage des instruments d'écriture.



RÉAMÉNAGEONS PUY SAINT ANDRÉ

Dernière ligne droite pour le plan d'actions

Le projet démarré à l'été dernier vise à se donner une ligne conductrice dans le réaménagement des espaces publics des hameaux de la Commune. Après une première phase d'état des lieux avec l'appui des habitants, une série d'ateliers publics a permis de construire une liste d'actions pour les espaces publics : aménagement, embellissement, stationnement...

Ces actions ont fait l'objet d'un questionnaire diffusé en début d'année.

C'est plus de 120 réponses qui ont été récoltées, sur internet et en papier, pour recueillir vos avis sur les actions proposées ! Cela a ainsi permis aux élus de choisir les actions vers lesquelles s'orienter pour la suite. La Mairie a donc demandé aux urbanistes de travailler sur une quinzaine d'actions pour la Commune. Ces actions portent sur l'ensemble des hameaux hormis le Chef-Lieu, la démarche y étant suspendue à la demande de certains habitants.

Le travail est ainsi bien engagé : description des actions, de leur mise en place, des conditions de réussite, des partenaires, des coûts...

L'issue de ce travail sera un document reprenant l'ensemble de la démarche depuis l'état des lieux jusqu'à la présentation des actions. Ce document sera une feuille de route pour Puy Saint André pour les prochaines années, dans laquelle chacun trouve sa place : habitants, usagers, partenaires...

Une restitution finale est prévue par le cabinet d'urbanisme Toposcope au mois de juin, à la Maison de la Géologie. La date sera prochainement fixée, affichée et communiquée sur le site web et dans la lettre d'information de la Mairie.

En attendant, si vous souhaitez revoir les différentes étapes du projet et les rendus qui ont eu lieu en septembre et décembre, vous pouvez les retrouver sur le site web de la Mairie, à la rubrique consacrée : <https://www.puysaintandre.fr/reamenageons-puy-saint-andre>.

Victor Hazan

Pour toutes questions complémentaires,
une adresse mail du projet est toujours ouverte :
programmation.psa@gmail.com

UN HABITAT PARTICIPATIF À PUY CHALVIN

Le collectif "Les Silènes" vous en dit un peu plus...

? Qui sommes-nous ?

Notre collectif "Les Silènes" a été retenu par la Mairie en fin d'année 2021 comme lauréat pour la création d'un habitat participatif sur Puy Chalvin.

Notre collectif est composé de 7 foyers (il nous manque une famille : avis aux amateurs!), de 9 adultes et 5 enfants, âgés de 3 à 50 ans. À l'exception d'un foyer qui ne vit pas ici, mais qui est originaire du coin. Nous vivons toutes et tous dans le Briançonnais depuis plusieurs années (voire depuis toujours). Nous sommes accompagnateurs-trices en montagne, moniteur-trice de ski de fond, ouvrier en éco-construction, fonctionnaire à la CCB, salariée d'association environnementale, réalisatrice, stagiaire agricole, fumiste en devenir...mais surtout des êtres humains ayant envie de proposer d'autres modes d'habiter ce territoire que nous chérissons et respectons.

? Quelles sont nos valeurs ?

La raison d'être de ce collectif est de mettre en commun nos énergies pour créer ensemble un lieu de vie porté par les principes d'entraide, d'écoute et de partage. Dans la joie et l'accomplissement individuels et collectifs, ce projet respectueux du vivant tend à l'autonomie, à la sobriété et à la pérennité. Les habitants-e-s dans un état d'esprit bienveillant coopèrent sur le territoire.

Le choix de notre nom, "Les Silènes", reflète également une partie de nos valeurs en faisant une analogie à ces fleurs de montagne, qui poussent en haute altitude en formant des coussinets leur permettant de se développer et d'accueillir une biodiversité riche dans un milieu au climat hostile.



? Quelle est notre approche de l'habitat participatif ?

Chaque foyer aura son logement privatif avec chambre(s), cuisine, salon, salle de bain et wc. La particularité est que nous aurons des espaces communs, c'est-à-dire des espaces appartenant à toutes et tous, dont les usages et la gestion seront cadrés. Dans une logique de partage et mutualisation, nous aurons en commun : buanderie, chambres d'amis, salle polyvalente avec cuisine, caves, atelier et bien entendu tous les extérieurs ! Au-delà de l'aspect immobilier, l'habitat participatif est avant tout une aventure humaine. Nous apportons une attention particulière aux relations humaines que nous soignons à travers des outils de communication bienveillante et constructive entre nous. Nous avons mis en place toute une série d'outils permettant de prévenir et gérer les conflits, de travailler ensemble efficacement, de communiquer de façon la plus transparente possible. Nous ne sommes pas parfaits, nous apprenons en marchant.

? Comment nous contacter ?

Vous serez tenus informés de l'avancement régulièrement. Toutefois, si vous avez des questions, des envies ou des craintes à nous partager, nous sommes à votre écoute.

Vous pouvez nous solliciter pour que nous échangions et nous rencontrions sur l'adresse mail suivante : collectif.silenes@gmail.com

Ou à l'adresse postale : Association Les Silènes (chez Mme Bonnard), Ancienne école, 05100 Puy Saint André.

Les Silènes

LA PLANIFICATION A L'HEURE DU ZERO ARTIFICIALISATION NETTE

Articles 191 à 226 de la loi Climat et Résilience

Objectifs :

La loi Climat et Résilience modifie profondément la planification afin d'atteindre le « Zéro artificialisation nette » en 2050, grâce à la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité, la protection des sols naturels,... Première échéance: dans les **10 prochaines années, réduire de moitié le rythme d'artificialisation par rapport à la décennie précédente.**

Quelles implications pour les communes et communautés de communes du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ?

Pour les projets de PLU et SCOT non arrêtés, les dispositions de la loi s'appliquent immédiatement.

A l'échelle régionale, le SRADDET doit évoluer

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région PACA est déjà relativement ambitieux en matière de baisse d'artificialisation (réduire de moitié d'ici à 2030 par rapport à la période 2006-2014) mais **devra évoluer** pour être mis en conformité avec la loi : **réduire de moitié l'artificialisation des sols d'ici à 2031 par rapport aux 10 dernières années.** Les objectifs peuvent être **territorialisés**.

Engagement de l'évolution d'ici le 22/08/22 ; fin de procédure 22/08/23

Le SCOT doit évoluer dès la première modification ou révision et avant août 2026.

Intégration de la trajectoire zéro artificialisation nette dans les SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) doit prendre en compte les objectifs de baisse d'artificialisation, **en compatibilité avec le SRADDET** (qui peut être territorialisé). Les objectifs sont affichés par tranche de 10 ans et peuvent être **territorialisés à l'échelle du SCOT**. L'évaluation du SCOT devra prendre en compte un **critère de baisse d'artificialisation**. L'absence d'évolution du SCOT engendre une **impossibilité d'ouverture à l'urbanisation** des zones à urbaniser. Le DAAC devient le document d'aménagement artisanal commercial et logistique (DAACL). Il détermine donc, en plus des volets artisanal et commercial actuels, les **secteurs privilégiés des équipements logistiques**.

PLU, cartes communales : quelles évolutions pour se mettre en conformité ?

Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et cartes communales doivent intégrer les objectifs de réduction d'artificialisation inscrits dans le SCOT ou, à défaut, dans le SRADDET. Les ouvertures à l'urbanisation de secteurs naturels, agricoles et forestiers doivent être **justifiées par l'incapacité de faire autrement**. Une **étude de changement de destination** ou évolution des bâtiments doit être réalisée avant toute démolition / reconstruction. Un projet peut **déroger aux règles de hauteur** d'un PLU s'il est exemplaire au niveau environnemental.

Les Opérations d'aménagement et de programmation (OAP) doivent établir un **calendrier prévisionnel** d'ouverture à l'urbanisation et identifier des actions pour **préserver les continuités écologiques**.

Le bilan du PLU s'effectue tous les 6 ans – contre 9 actuellement.

Evolutions des documents dès la première modification ou révision et avant août 2027.

LES PARTIAS

Anaïs Merdrignac Conservatrice, aidée par Emilien Verdier et Amélie Charoy, 2 jeunes volontaires ont pour mission d'être les ambassadeurs de la Réserve naturelle.

Ils participent aux actions de gestion et viennent expliquer aux visiteurs ce qu'est la Réserve, ses enjeux écologiques, etc...

Les habitants de la commune sont eux aussi des ambassadeurs de leur territoire ! N'hésitez pas à valoriser et expliquer aux visiteurs ce que vous savez sur ce lieu !

EN HIVER C'EST LE MOMENT DE FAIRE LE BILAN DE L'ANNÉE 2021 !



Le comité consultatif qui a lieu tous les ans, s'est déroulé le 4 février à la salle du conseil de Briançon.

Il a réuni les co-gestionnaires, certains élus de la commune et la LPO PACA (directeur, salarié et bénévoles), les élus de la Région pour la Réserve ainsi que d'autres acteurs (l'OFB, l'INRAE, l'ONF, les Amis des Combes...).

Ce comité permet de faire le bilan de l'année passée et de présenter les différentes études et actions à venir.

L'année 2021 a été marquée par des études naturalistes, ainsi que des actions de sensibilisation à la protection de la Réserve, en direction du grand public.

Les bilans et autres documents de l'année 2021 sont disponibles sur la page du site de la LPO PACA, rubrique Réserve Naturelle Régionale des Partias.

UNE AUTRE ANNÉE DE SENSIBILISATION DES RANDONNEURS EN HIVER

En février 2021, des permanences avaient été mises en place aux Combes afin de sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature. Les domaines skiables étaient fermés, beaucoup de pratiquants se sont rendus sur la réserve en ski de randonnée ou en raquettes.

Cette année pendant les vacances de février l'opération a été reconduite. Moins de randonneurs se sont rendus sur le site (domaines skiables ouverts et peu de neige). L'action est tout de même importante pour sensibiliser et informer les visiteurs sur l'impact des activités de pleine nature sur la faune sauvage en hiver.



ANIMATIONS DE L'HIVER

Depuis décembre 2021 et jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'équipe de la réserve fait découvrir la biodiversité à la classe CP, CE1, CE2 de l'école du Pinet. Des élèves très à l'écoute, curieux et déjà bien informés sur l'environnement qui les entoure ! Un plaisir de travailler avec eux et avec l'institutrice !

Deux interventions sont prévues chaque mois à l'école. Une animation finale se fera sur la réserve en juin afin de retransmettre toutes les connaissances apprises en pratique !





LE PRINTEMPS ARRIVE, LA NATURE SE RÉVEILLE !



C'est la reprise des suivis naturalistes sur la réserve :

- Des sorties sont prévues en avril pour aller rechercher les zones d'hivernage du Tétraz lyre, afin de voir si celles-ci changent d'une année à l'autre et prévoir ainsi de modifier ou non les zones de "mise en défens".

Un comptage au chant des Tétraz lyre a eu lieu avec des bénévoles fin avril début mai pour évaluer leurs effectifs.

- Des prospections pour évaluer les effectifs du lagopède alpin fin mai début juin,

- Un comptage des nids d'hirondelles en juin,

- Un comptage des marmottes de la réserve en juin ou juillet,

Vous reverrez sans doute des tentes malaises autour du lac à partir de fin mai, pour réaliser la même étude que l'année dernière sur les Syrphes !

- Et des pièges enterrés dans le sol pour l'étude de la faune au sol, avec l'INRAE, pour évaluer et inventorier les petites bêtes de la réserve !

Anaïs Merdrignac



C'EST AUSSI LE TEMPS DES TRAVAUX :

- Les wagonnets sous le Rocher Jaune vont être remplacés par un nouvel abreuvoir !
- Un tour des sentiers va être réalisé pour préparer la saison estivale. Des panneaux signalétiques sur le nouveau sentier (secteur du Ravin de Méliivrin).

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve !

POUR PARTICIPER ET EN SAVOIR PLUS :

La RNR a sa propre page Facebook dédiée à la RNR Partias ! Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! www.facebook.com/rnrpartias ainsi qu'une page instagram : [reserve_partias](https://www.instagram.com/reserve_partias) (quizzes, actualités, photos de la réserve...)

Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter RNR Partias trimestrielle !

Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR !

LPO

hautes-alpes@lpo.fr
04 92 21 94 17

MAIRIE DE PUY SAINT ANDRÉ :

mairie@puy-saintandre.fr
04 92 20 24 26

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve : paca.lpo.fr/partias

BIENTÔT 2 NOUVEAUX LOGEMENTS

À LOUER À PUY SAINT ANDRÉ...

Devant la difficulté d'accès à la propriété dans nos territoires tournés prioritairement vers le développement touristique et les locations saisonnières lucratives, la municipalité a fait le choix d'optimiser son patrimoine foncier et de doter son parc de logements réservés à la location en résidence permanente de deux nouveaux appartements au Chef-lieu.

Les travaux ont bien avancé avec la pose des menuiseries, l'isolation, la remise à niveau des solivages existants, les alimentations électriques, et la pose des cloisons. Nous espérons en proposer au moins un des deux à la location dès la rentrée de septembre. Le 2nd devrait être finalisé un peu plus tard, lorsque l'équipe technique de la commune, qui contribue grandement et efficacement aux travaux, sera à nouveau au complet.

Chaque appartement sera doté d'une chambre d'un salon - cuisine et d'une belle salle d'eau.

Nous avons hâte de publier les annonces.



URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES :

DP 20/2021

Luc CHARDRONNET

Puy Chalvin

Installation d'un garde-corps sur un mur existant et extension d'un balcon

Accordée le 01/12/2021

DP 21/2021

Joël FUERTES

Pierre-Feu

Régularisation : Modification et création de châssis en toiture

Accordée le 03/11/2021

DP 01/2022

Josette ROUJAS

Pierre-Feu

Construction d'une véranda, d'une terrasse, d'un escalier et d'un sas d'entrée

Accordée le 13/04/2022

DP 05/2022

SILVERSUN TECHNICS - Famille CHOLLET

Puy Chalvin

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Accordée le

DP 06/04/2022

Anne KOLLER

Le Chef-Lieu

Création d'une ouverture en façade

Accordée le 12/04/2022

DP 08/2022

Laurent FAURE-BRAC

Le Chef-Lieu

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Accordée le 12/04/2022

DAVY CHEMIN

Agent du service technique de la commune de Puy Saint André depuis 2004, a demandé sa mutation pour une autre collectivité. Son engagement sans faille au service du bien-être des habitants ainsi que ses compétences multiples et variées en ont fait un maillon essentiel du fonctionnement et de la gestion de la commune. Il va sincèrement nous manquer. Nous lui souhaitons de belles réussites dans ses nouvelles missions.

Eric BRIOLAT viendra compléter le service technique à compter du 30 mai. Briançonnais d'origine il revient s'installer à BRIANCON avec sa famille. Nous vous le présenterons dans le prochain numéro.



ILS HABITENT

À PUY SAINT-ANDRÉ

JEAN TIBERGHIE

Jean, 27 ans, a passé toute son enfance dans les Bauges. Il étudie au lycée en sport étude à Moutier, spécialité ski de fond. Jean entre en équipe de France JUNIOR en 2013 (dernière année de lycée), puis poursuit ses études de STAPS sur Grenoble, faisant ensuite partie de l'équipe de France SENIOR.

Entre 2013 et 2021, il court beaucoup en « Alpen Cup » (gagne 2 fois au classement général) et il enregistre 20 départs en coupe du monde.

A son palmarès : Champion du monde Junior, médaille individuelle en U23 et 2 médailles en relais par équipe.

Depuis mai 2021 il vit à Puy Saint André (chef-lieu) et est entraîneur au comité régional où il encadre entre 20 et 25 jeunes de la 3^{ème} à la terminale. Sur la neige dès les premières chutes de neige, les entraînements se poursuivent l'été par de la muscu, du ski roue et de la course à pied... Sa 2^{ème} passion est la montagne et il prépare actuellement les épreuves d'aspirant-guide.



VALENTIN LACROIX



Valentin, 27 ans, né à Briançon, a passé toute son enfance à Puy St André. Il part en sport étude à Annecy, DUT de mesures physiques où il poursuit sa spécialité vélo de route. (Il travaille

notamment sur des mesures de forces lors de la phase de poussée au départ avec l'équipe de France de Bobsleigh!), puis voulant s'orienter sur l'accompagnement de la santé du sportif, il passe en 2018 un BTS diététique à distance. En même temps, il travaille à l'auberge de Catherine de Puy St Pierre et obtient un CAP de cuisine.... et tout cela en continuant sa pratique du vélo. Durant toute cette période, il fait partie du club de vélo de Vaulx en Velin (69) et va courir en National 1 (semi-professionnel) avec 5 victoires à son palmarès.

Depuis février 2019, il travaille à l'INSEP (Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance) en tant que diététicien auprès de diverses fédérations : aviron, boxe, taekwondo, lutte, haltérophilie, pentathlon et bien-sûr le cyclisme. Valentin a même fait le déplacement aux précédents JO de TOKYO en 2021.

Une petite anecdote: en 2020 et 2021 : il suit Julian ALAPHILIPPE, 2 fois champion du monde de cyclisme. Julian promet à Valentin que s'il gagne ce titre grâce à lui, il lui raser la tête : Ainsi fut fait ! Actuellement, toujours diététicien à l'INSEP, il travaille également en libéral. Il suit une équipe professionnelle de 25 cyclistes qui prendra cette année le départ du Tour de France, il en sera le diététicien et le cuisinier. Par ailleurs, Il donne aussi des consultations pour tous.

CAMILLE CHOLLET DANS SA CHÈVRERIE :

UN MÉTIER PLUS QU'À PLEIN TEMPS !!

Camille et son mari Thierry ont tous deux fait leurs études et travaillé dans le secteur animalier et lorsque en 2013 l'opportunité s'est présentée à eux, après 7 ans de recherches, de reprendre la chèvrerie de PUY CHALVIN, ils se sont lancés dans l'aventure.

? Pourquoi les chèvres ?

Camille : « parce que les vaches c'est trop gros, et la traite c'est toute l'année ; les brebis je n'ai pas d'affinité avec elles alors qu'avec les chèvres ce n'est pas pareil, elles sont intelligentes et belles, coquines parfois aussi mais on les aime. Actuellement nous en avons 120 dont la plupart sont de race « alpine », couleur chamois, petites et rustiques et les autres de race « saanen », blanches, grandes, donnant beaucoup de lait mais plus fragiles »

? Pourquoi une fromagerie ?

Camille : « on ne voulait pas faire de viande, il n'était pas question d'élever un animal pour le tuer. Quand on part de zéro, il faut faire de la vente directe, donc produire du lait et faire du fromage devenait une évidence ».

En 2013 donc, la famille CHOLLET s'installe à PUY CHALVIN et crée la FERME DE L'ESPERANCE, fait venir de Saône et Loire un troupeau de 75 chèvres ainsi qu'une salle de traite.

Toutela familles'investit. Camille part un mois dans une coopérative pour apprendre « les bases de fabrication du crottin »; elle suit régulièrement des formations au lycée CARMEJANE à DIGNE pour perfectionner, diversifier son savoir faire (qui s'enrichit avec la fabrication de la tome, des bûches, des yaourts et même de la glace!) apprendre à gérer les impacts environnementaux et obtenir sa certification.



Désormais la FERME DE L'ESPERANCE est prospère et si c'est grâce au bon lait de ses 120 chèvres (350 litres par jour en pleine lactation) c'est aussi parce que personne ne ménage sa peine. « Pas question de compter ses heures »

Dès 5h30 le matin Thierry assure la traite et dès 7 h Camille est au laboratoire pour la « transformation fromagère » : lactiques, pâtes pressées etc...

Aujourd'hui nous dit elle « avec 100 l de lait j'ai fait 100 crottins, 30 bûches et 30 St Chalvin, puis j'ai salé les tomes, retourné les cambichèvres. Ensuite, j'ai préparé la marchandise pour le marché de mercredi, emballé et livré les commandes. Cet après midi je vais mettre les tomes à dessaler, laver tous les moules, retourner les fromages fabriqués le matin, faire les yaourts puis me plonger dans l'administratif ! »

Parfois aussi il faut aider une chèvre à mettre bas, c'est rarement la nuit heureusement car « lorsque les lumières sont éteintes à partir de 20 heures, la chèvre ne se sentant pas sollicitée attend patiemment le jour pour agneler ; elle s'isole spontanément, ses compagnons lui laissent de l'espace et si elle est en difficulté elle se met à bêler différemment ce qui alerte Thierry qui à son tour alerte Camille !!

Les week end de liberté sont rares, les vacances encore plus mais Camille ne se plaint pas, sa passion est intacte !

GAEC ferme de l'Espérance
Puy Chalvin - 05100 PUY ST ANDRÉ
06 74 43 49 13



LA GRANDE BERCE : TOUT SE MANGE DANS LA BERCE !

« *Heracleum sphondylium* » prairies, talus, forêts jusqu'à 1 700 m de fin mai à octobre.

On ne peut guère se tromper dans notre coin, la berce commune « comestible », il n'y en a pas d'autres par ici !

- Au printemps après la neige, cette belle ombelle sort de terre en faisant de très mignonnes « pattes d'ours » vertes, roulées sur elles-mêmes, délicieuses crues en salade

- Après la tige monte et au début des nouvelles feuilles se forment les « brocolis », feuilles en préparation qui ressemblent aux brocolis. Ce sont ces petits paquets qu'il faut cueillir, blanchir, égoutter, faire sauter dans un peu d'huile d'olive et saler pour les préparer en omelette, gratins ou soufflés. Ils peuvent être congelés.

- On peut aussi manger la tige fraîche en la découpant en petits tronçons, que l'on peut mettre en marinade, genre cornichons pour l'apéro

- Ensuite les belles feuilles dentelées se dégustent cuites comme les épinards

- A l'automne il reste les graines sèches de la fleur à ramasser et mettre en sucre ou en sel ou au vinaigre ou dans l'huile: elles sont très parfumantes !

Bonne cueillette et bonne dégustation

Elle soigne aussi,
Vertus : stimulante, tonifiante, sédative, digestive, antiseptique, hypotensive, j'en passe et des meilleures ... !

Martine CHARDRONNET

LES MOTS CROISÉS

DE SUZY

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XI												

HORIZONTALEMENT

- I Les biquettes y ont un avenir (2 mots)
 II Imitateur sans originalité/Enfer sans fin
 III Ville bretonne légendaire/Jour fêté/Chantée par NOUGARO
 IV Aux 5 Terres
 V Choisi/Seulement en Allemand/Exprime le dépit
 VI Jobim ou Waits ou Cruise...tous sont célèbres/Elle a sa maison à Puy St André
 VII Préfère être son propre patron/Utilisent le torchon
 VIII Triste interjection/code à portée de clic
 IX Tromperie/Rassasié/Abreviation de jeune
 X Célèbre falaise Haut Alpine/Nom d'Odilon
 XI Oui en Provence/Lido de Rome/Dieu en Mésopotamie
 XII Cinquième substance grecque

VERTICALEMENT

- 1 Site de pique nique (2 mots)/Chante tôt
 2 Ancêtre de E/Pas content
 3 Dans la gamme/Purée de pois chiches bien mélangée
 4 Secours en montagne/Prénom celtique dérivé de lumière
 5 Genève-La Rochelle/Vampire ou parfum/Existe
 6 On y circule/Indomptable du Tibet/Utile au dessinateur
 7 Se prononce é/douze douzaines/Prélevé sur les bénéfices
 8 Paresseux/Créateur de biscuits/Pas loin
 9 A débuté il y a 66 millions d'années
 10 Adverbe de lieu/Arme à feu américaine/grade martial
 11 Petits poissons/En or vaut bien des carats
 12 Venue au monde/Dégage une voie

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

DE SYLVIE



LES OUBLIÉS DU DIMANCHE de Valérie Perrin

Une maison de retraite dans un paisible village de province, une vieille dame, Hélène et une jeune aide soignante, Justine: le décor des « oubliés du dimanche » est planté.

Mais réduire le merveilleux roman de Valérie Perrin à cela serait trop simple. Justine a décidé d'écrire la vie d'Hélène, chargée en émotions, en événements et en sentiments, dans son cahier bleu...

En parallèle, elle nous livre sa propre vie, celle d'une jeune fille sensible mais torturée et déjà éprouvée par un accident tragique. Peu à peu, les éléments du puzzle se mettent en place et on ne peut plus lâcher ce livre attachant, tendre quoique parfois dur, mais finalement plein d'espoir.

Les vies des deux femmes s'entrecroisent au milieu d'événements mystérieux qui se déroulent aux Hortensias, la maison de retraite.

Si vous ne l'avez pas encore lu, je vous conseille également le second roman de Valérie Perrin, plus connu d'ailleurs, « changer l'eau des fleurs ».

Bonne lecture à tous!

